



CHALLENGE DU GARD 2018



CAHIER DES CHARGES

Le challenge est organisé par différents clubs du Gard, qui se seront proposés, Dans le plus grand respect du cahier des charges ci-dessous.

Les épreuves débuteront en Février 2018 et se termineront en Juin 2018.

CALENDRIER : CHALLENGE INDIVIDUEL

Etapas/ Dates/ Club :

11 Mars - Vallabrix

25 Mars : Phenix

1 Avril : Belle Coste

22 Avril : Vieux Verger

29 Avril : Nîmes Assas

6 Mai : Muscadel

13 Mai: Costières

10 Juin: Estagel

24 Juin – Nimes Centaure

OBJECTIFS :

- Mise en place d'un circuit de concours club dans le Gard ;
- Proposer un rythme de concours.
- Apporter aux clubs un outil de dynamisation de la compétition interne.
- Faire découvrir l'intérêt sportif et pédagogique de ce circuit adapté à chaque tranche d'âge.
- Valoriser les finales départementales et régionales.
- Fidéliser le nombre d'engagés dans chaque concours.

Pour toutes questions sur le règlement et les conditions de participation: guillaume@jumptiming.fr



CHALLENGE DU GARD 2018

INTERET POUR LES CAVALIERS :

- Un classement sera tenu à jour après chaque concours et permettra aux cavaliers de connaître leur position au fur et à mesure de l'avancement du challenge. Les cavaliers ont la possibilité de consulter le classement sur le site www.jumptiming.fr.
- Une remise des prix spéciale et Prestigieuse sera faite pour les finalistes des épreuves du challenge lors de la soirée des trophées à l'exception des indices 4.

INTERET POUR LES ORGANISATEURS

- Accès à un circuit avec matériel technique et infrastructures de qualités.
- Développer et fidéliser les cavaliers de concours Club et Poney dans le Gard.

OBLIGATIONS DES ORGANISATEUR :

- **Avoir un parc d'obstacles de qualité avec soubassements divers.**
 - Carrière de concours et paddock de détente **de qualité aux normes FFE et aux dimensions min standards et entretenues.**
 - Recevoir le publics dans des locaux propres et aux normes sanitaires
 - Proposer une alimentation variée à des prix raisonnable
 - **AFFICHAGE DES RESULTATS DU CHALLENGE à jour à l'entrée du paddock, après cumul des points du concours précédent faisant parti du circuit « challenge ».**
 - **Compte rendu à envoyer au CDE du Gard avec les résultats et les photos dans un dossier.**
 - L'organisateur s'engage à prendre **obligatoirement un chronométrateur** figurant sur la liste des officiels de compétition. Merci de faire la demande du chronomètre électronique auprès du CDE
- Seul impératif c'est d'avoir un chronométrateur sur chaque étape qui utilise le logiciel winjump pour faciliter le calcul des points. Vous devez nous transmettre le nom du chronométrateur pour savoir s'il possède ce logiciel. (CF Guillaume D)**
- L'organisateur doit indiquer dans sa DUC que son concours compte pour le challenge du Gard et que le règlement et les résultats sont sur le site www.jumptiming.fr.
 - **Doter les étapes** avec des remises de prix incluant **lots, plaques et flots de qualités.**

L'APPUI DU CDE :

- Promotion de ce challenge, via le site internet du CDE, la presse, des affiches ou autre support de communication ainsi que la page facebook du CDE et création d'une page facebook « Challenge CSO Gard ».
- Fournir les lots de qualité pour la remise des prix lors de la soirée de remise des trophées.
- Organisation de la soirée de remise des trophées en septembre CHALLENGE DU GARD 2018

Pour toutes questions sur le règlement et les conditions de participation: guillaume@jumptiming.fr



CHALLENGE DU GARD 2018

REGLEMENT DU CHALLENGE :

- Sont concernées les épreuves : o CLUB 3 – CLUB2 – CLUB 1 – PONEY 3 – PONEY 2 – PONEY1
- Le classement se fait par cumul de points à l'issu de chaque étape. L'attribution des points se fait comme suit : Clsmt 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Points 16 13 10 8 6 5 4 3 2 1 • Un coefficient en appliqué aux points en fonction du nombre de partant dans chaque épreuve : o Coefficient de 0.5 pour 1 à 15 partants o Coefficient de 1 de 16 à 30 partants o Coefficient de 1.25 si plus de 30 partants . Le nombre de partant pris en compte est celui de l'épreuve avec tous les cavaliers (même ceux des autres départements)
- Si un cavalier est classé 2 fois dans une même épreuve, il n'obtient que les points correspondant à son meilleur classement et son deuxième classement est ignoré (il cède sa place au suivant).
- Le vainqueur de chaque challenge est le cavalier qui aura cumulé le plus de points
- Un cavalier peut courir plusieurs challenges
- Les étapes étant ouvertes aux cavaliers de tous départements, le classement de chaque épreuve sera recalculé en supprimant les cavaliers hors département
- Les résultats utilisés pour le calcul des points sont ceux validés par la FFE
- La remise des prix du challenge aura lieu lors de la traditionnelle soirée des Trophées en septembre avec l'appui et le soutien des organisateurs.
- **Pour être au classement du challenge il faut avoir participé à 1 étape minimum CHALLENGE DU GARD 2018.**

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS CHALLENGE

- Les cavaliers doivent être licenciés dans le Gard ou y résider
- Les cavaliers qui résident dans le Gard et qui sont licenciés dans un autre département devront se manifester par mail guillaume@jumptiming.fr afin de signaler leur souhait de participer au challenge du Gard.
- Les cavaliers professionnels (Entraîneur, Coach, moniteur...) ne peuvent participer au challenge.
- Les cavaliers en formation professionnels ne peuvent participer au challenge (formation BBJEPS, DE...)
- Dans le cas ou des cavaliers professionnels ou en formation professionnels engageraient des épreuves du challenge merci d'informer le jury au par mail guillaume@jumptiming.fr. Ceci afin de faciliter le calcul du classement.

Pour toutes questions sur le règlement et les conditions de participation: guillaume@jumptiming.fr